ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 101204

Texte de la question

Mme Martine David attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le prolongement de plus en plus inquiétant de la détention d'Ingrid Betancourt. Après plus de quatre ans de maigres espoirs et de nombreuses déceptions, ses proches et sa famille sont légitimement préoccupés par sa santé et son probable découragement. Son comité de soutien a récemment interpellé le Quai d'Orsay et a obtenu la mise en place d'une cellule travaillant quotidiennement sur ce dossier. Les animateurs du large réseau d'appel à sa libération déplorent également que l'action diplomatique de la France privilégie la compassion médiatique à une réelle efficacité. Mme la députée s'associe donc à l'angoisse de ces citoyens mobilisés et demande qu'un point soit fait sur les démarches de médiation entreprises et sur les efforts de la France pour obtenir qu'Ingrid Betancourt soit enfin rendue à ses proches.

Texte de la réponse

La recherche de la libération de Mme Ingrid Betancourt et de Mme Clara Rojas et le sort des otages en Colombie sont une priorité constante de l'action du ministre des affaires étrangères. C'est animé de cette volonté que le ministre s'est rendu à Bogota le 26 janvier dernier. À cette occasion, il s'est longuement entretenu avec le président colombien Alvaro Uribe du sort de notre compatriote et des autres otages en Colombie. Il a également rencontré lors de ce déplacement la famille d'Ingrid Betancourt, ainsi que les familles d'autres otages, reçues à la résidence de France. Après avoir pris de nombreuses initiatives, la France a bâti, avec l'Espagne et la Suisse, une proposition consistant à délimiter une zone, située dans le département de Valle del Cauca, afin de permettre au gouvernement colombien et aux FARC d'engager des négociations en vue d'un accord humanitaire permettant la libération de Mme Betancourt et d'autres otages. Le Président colombien a confirmé personnellement au ministre, lors de leur entretien, l'acceptation de cette proposition, qu'il avait rendue publique le 13 décembre 2005. Le 23 février dernier, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'enlèvement de Mme Betancourt, de nombreuses manifestations ont témoigné de la très forte mobilisation des plus hautes autorités de l'État, du Gouvernement et de l'ensemble de notre pays. Le ministre est intervenu sur l'antenne de Radio Caracol, l'une des principales radios du pays, pour adresse à notre compatriote, à Mme Clara Rojas, sa directrice de campagne, ainsi qu'à l'ensemble des otages en Colombie un message de profonde solidarité. Le même jour, la présidence de l'Union européenne a publié une déclaration qui a reconnu la nécessité de conclure un accord humanitaire et qui a pleinement appuyé la proposition que la France a faite, avec l'Espagne et la Suisse, pour faciliter l'ouverture d'un dialogue. À un moment où chacun était porté à un optimisme prudent, en raison des déclaration du Président colombien et des FARC à la fin du mois de septembre et au début du moi d'octobre, un attentat dans l'École militaire de Bogota le 19 octobre et les déclarations du président Alvaro Uribe, le lendemain, ont relancé notre inquiétude. C'est pourquoi notre pays, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises dans le passé, notamment par la voix du Président de la République, a tenu, dès le 20 octobre, à marquer son hostilité à toute opération de sauvetage des otages par la force, car cela mettrait leur vie en péril. Soucieuse que les contacts nécessaires et le dispositif mis en place puissent se développer dans la plus grande discrétion, la France demeure convaincue qu'une solution pacifique est possible en Colombie. Dans cette

perspective, et afin d'éviter que les familles des otages ne perdent tout espoir, elle invite de façon constante tous les acteurs à renouer le fil d'un dialogue permettant de conduire à un accord humanitaire. Notre pays témoigne à chaque occasion sa pleine disponibilité pour accompagner la Colombie dans la recherche de la paix, qui ne pourrait que bénéficier à l'ensemble de sa population.

Données clés

Auteur : Mme Martine David
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 101204
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7917
Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12954